

**Réunion du Comité Interministériel de Gestion des Crises
et Catastrophes : Vers une Prévention Renforcée des Inondations
à Bamako**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 08 AVRIL 2025

1756

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Incident aérien à la frontière avec l'Algérie

Un drone malien abattu



**Inquiétude à l'approche des examens du DEF : Appel
à une approche responsable et réaliste**



**Frappe aérienne réussie au Mali : Un coup dur porté aux
groupes terroristes dans la région du Sahel**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.9



P.12



P.19



Une /

Incident aérien à la frontière avec l'Algérie : Un drone malien abattu

P.4

Brèves /

Réunion du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes : Vers une Prévention Renforcée des Inondations à Bamako
 MOHAMED AG MATTOU du ministère des Maliens établis à l'Extérieur : " Près de 3000 de nos compatriotes ont été refoulés de la Mauritanie"
 Attaque du poste de surveillance sur la route de Koutiala: Les assaillants ont choisi le jour de la fête de Ramadan pour opérer
 Scandale foncier à Kati : Des familles plongées dans l'incertitude et la précarité

P.8

P.9

P.9

P.10

Actualité /

Inquiétude à l'approche des examens du DEF : Appel à une approche responsable et réaliste
 Frappe aérienne réussie au Mali : Un coup dur porté aux groupes terroristes dans la région du Sahel

P.12

P.14

Politique /

Abdala Togo, président du MPUSCB, brise le silence : « Mon combat, c'est contre les terroristes et leurs complices »
 Interview du Secrétaire Général de l'ADEMA-PASJ : Yaya Sangaré dit tout

P.17

P.19

Culture & société /

Badalabougou sur la colline du savoir : Un dépôt d'ordures, une image dégradante pour la capitale

P.25

International /

Affaire des « biens mal acquis » gabonais : Clôture des investigations du juge d'instruction
 TRICIA MCLAUGHLIN, DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE : "NOUS OFFRONS AUX ILLÉGAUX DE S'AUTO-EXPULSER"

P.26

P.27

Sport /

Grand prix cycliste ortm 2025 : Le vélo, symbole d'unité et de fraternité

P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou Sissoko



Incident aérien à la frontière avec l'Algérie

Un drone malien abattu

Dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2025, un incident aérien a secoué la région de Kidal, au Mali. Un drone des Forces Armées et de Sécurité maliennes, immatriculé TZ-98D, s'est écrasé à Tinzawatène, dans le Cercle d'Abeibara. Les coordonnées géographiques précises de l'épave ont été identifiées à 19°52'04.738"N 2°53'38.101"E, à seulement 9,5 km au sud de la frontière Mali-Algérie.

Suite à cet événement tragique, une enquête a été lancée pour élucider les circonstances de l'accident. Les premiers éléments de l'investigation ont révélé plusieurs points clés :

- La liaison avec le drone a été perdue à une position située à 10,2 km au sud de la frontière Mali-Algérie.
- La distance entre le point de rupture de liaison et le lieu de l'épave est de 441m, tous deux situés sur le territoire malien.

- Les dernières données transmises par l'aéronef faisaient état d'une rencontre de terroristes de haut profil en train de planifier des actions.

Par ailleurs, le gouvernement malien a pris connaissance d'un communiqué du Ministère de la Défense algérienne revendiquant la destruction d'un drone ayant violé l'espace aérien de l'Algérie sur 2 km. Les autorités maliennes ont demandé des preuves à l'Algérie pour étayer cette allégation, mais aucune réponse satisfaisante n'a été reçue jusqu'à présent.

En se basant sur les données en leur possession, le Gouvernement de la Transition affirme avec certitude que l'incident est le résultat d'une action hostile préméditée de la part du régime algérien. Les éléments suivants soutiennent cette conclusion :

- Le refus de coopération de l'Algérie et son silence face à la demande malienne renforcent

les soupçons pesant sur le régime algérien.

- Les données de trajectoire du drone prouvent qu'il n'a jamais quitté l'espace aérien malien, remettant en question l'argument de violation de l'espace aérien algérien sur 2 km.

- L'absurdité de la situation où l'épave se retrouve au Mali après une prétendue violation de l'espace aérien algérien soulève des interrogations sur la version des faits avancée par l'Algérie.

Dans l'attente de réponses et de clarifications de la part des autorités algériennes, cette affaire suscite des tensions entre les deux pays et soulève des interrogations sur les relations diplomatiques en cours. L'enquête se poursuit pour faire toute la lumière sur cet incident et ses implications. La situation décrite dans votre requête semble être liée à un incident grave impliquant le Mali et l'Algérie. Selon les informations fournies, un appareil malien au-

rait violé l'espace aérien algérien sur une distance de 2 km, à 5 km de la ligne de frontière. En réponse à cet incident, le Gouvernement de la Transition du Mali a réagi de manière ferme en condamnant l'acte d'agression de l'Algérie. Le Gouvernement malien condamne l'acte perçu comme hostile, inamical et condescendant de l'Algérie, soulignant ainsi son soutien présumé au terrorisme international. En réponse, des mesures ont été prises, telles que la convocation de l'Ambassadeur algérien, le retrait du Comité d'État-Major Conjoint et le dépôt d'une plainte devant des instances internationales pour actes d'agression.

Le Mali a rappelé son soutien passé à l'Algérie lors de la guerre pour l'indépendance et a exhorté le régime algérien à adopter un comportement responsable en faveur de la paix et du développement régional. Le Gouvernement de la Transition a affirmé sa détermination à lutter contre le terrorisme et a annoncé des opérations réussies contre des cibles terroristes dans le pays.

La tension entre les deux pays est palpable et des actions diplomatiques et militaires sont en cours. Il est crucial de suivre de près l'évolution de la situation et les réponses des autorités maliennes et algériennes. Après avoir examiné les communiqués officiels du Collège des Chefs d'État de la Confédération AES et du Gouvernement algérien, il est évident qu'une importante tension diplomatique existe entre le Mali et l'Algérie.

Le communiqué du Collège des Chefs d'État de la Confédération AES condamne fermement



l'acte perçu comme une agression de la part du régime algérien, considérant la destruction du drone malien comme une menace pour la sécurité régionale et une tentative de déstabilisation. Les mesures prises, telles que le rappel des Ambassadeurs des États membres accrédités en Algérie, soulignent la gravité de la situation et l'importance accordée à la sécurité régionale.

De son côté, le Gouvernement algérien rejette les accusations du Gouvernement malien de la transition et du Collège des Chefs d'État de la Confédération des États du Sahel, les qualifiant de mensongères et de tentatives pour détourner l'attention de la situation instable au Mali.

La complexité de la situation nécessite une résolution diplomatique adéquate pour éviter une escalade des tensions et promouvoir la paix et la sécurité dans la région. Il est essen-

tiel que les parties impliquées dialoguent de manière constructive pour trouver des solutions pacifiques aux différends qui les opposent. Le message partagé exprime la position ferme de l'Algérie face aux tentatives des autorités maliennes de faire porter à l'Algérie la responsabilité des problèmes rencontrés par le peuple malien. L'Algérie rejette vivement cette accusation et souligne que les actions de la junte au pouvoir au Mali ne sont pas légitimes et ont conduit à des échecs politiques, économiques et sécuritaires. Incident de destruction d'un drone malien par les forces de Défense Aérienne du Territoire algérien

Concernant l'incident spécifique de la destruction d'un drone malien par les forces de Défense Aérienne du Territoire algérien, le gouvernement algérien affirme que les données relatives à cet événement sont documentées et disponibles au ministère de la Défense Nationale. Il est mentionné que c'était la troisième violation de l'espace aérien algérien par un drone malien en quelques mois, avec des preuves radar établissant clairement ces infractions.

Les autorités algériennes insistent sur le caractère hostile et offensif des manœuvres du drone malien, ce qui a conduit à sa destruction sur ordre du Commandement des Forces de Défense Aérienne de l'Algérie. De plus, l'Algérie exprime des regrets quant à l'alignement du Niger et du Burkina Faso sur les positions maliennes et condamne fermement les propos excessifs et injustifiés tenus à son encontre.

Yacouba Ongoiba



Un Espace - Un Peuple - Un Destin

■ Primature du Mali



LA CÉRÉMONIE SOLENNELLE DE MONTÉE DES COULEURS NATIONALES

Ce lundi 7 avril 2025, le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a présidé la traditionnelle cérémonie solennelle de montée des Couleurs nationales sur l'esplanade de la Primature.
CCRP



■ Malick Konate



En application du principe de réciprocité, l'Algérie a décidé de rappeler, pour consultation, ses ambassadeurs au Mali et au Niger, et de différer la prise de fonction de son nouvel ambassadeur au Burkina Faso.
#Beki_Take #AES #Alger

Crise diplomatique : Les trois pays de la confédération de l' #AES décident de rappeler leurs ambassadeurs en poste à #Alger.
#Beki_Takè

■ Abdoulaye Niang



L'ancien compagnon de feu IBK, plusieurs fois ministre et ancien cadre du RPM, Baba Moulaye, est désormais un vrai vidéo man. Il paraît qu'il a un parti politique, mais j'ai découvert en lui un talent extraordinaire: un parfait poète



■ Youssouf Diallo



Grand merci à l'ORTM pour avoir accepté d'organiser cette compétition. Du jamais vu au Mali. En effet, c'est la première fois qu'un vainqueur d'une compétition cycliste ce pactole de 2 millions de francs CFA. Merci. Félicitations et bravo au DG et toute son équipe. Merci au Premier ministre, le Général Abdoulaye Maïga. Merci au président de la Fédération malienne de cyclisme, Sidy Bagayoko dont le leadership et sa clairvoyance a permis l'organisation de cette compétition. Merci aux parrains les PDG de Toguna, Seydou Nantoumé et Dah Transit, Youssouf Konate. Les amoureux de la petite Reine vous seront éternellement reconnaissant. Cette course a pris fin par le sacre du LE CLUB CYCLISTE AIRNESS DE NIENA CCAN, victoire de Daouda Djiré suivi par Nassirou Sorgjo de l'AS Bessel du Burkina Faso et Tiemoko Diallo du Club cycliste Airness de Nièna



■ UK in Mali



C'est avec une grande fierté que le Royaume-Uni a pris part à la cérémonie de clôture du projet « Promotion des droits humains à travers la valorisation des manuscrits anciens du Mali » qu'il a financé. Le projet est intervenu dans les zones de #Bamako, #Ségou et #Tombouctou et mis en œuvre par l'ONG GOMNY.

Ecoutez cette vidéo.
#GoFarGoTogether

■ M'Bouillé Koité -



C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le départ de l'illustre artiste Amadou Bagayogo. Le Mali perd aujourd'hui une voix unique, un homme de culture, un pilier de notre patrimoine musical. Amadou Bagayogo était bien plus qu'un artiste, il était une source d'inspiration, un symbole d'humilité, et un véritable ambassadeur de la musique Malienne à travers le monde.

Son art et son humilité resteront à jamais gravés dans nos mémoires. Que son âme repose en paix.

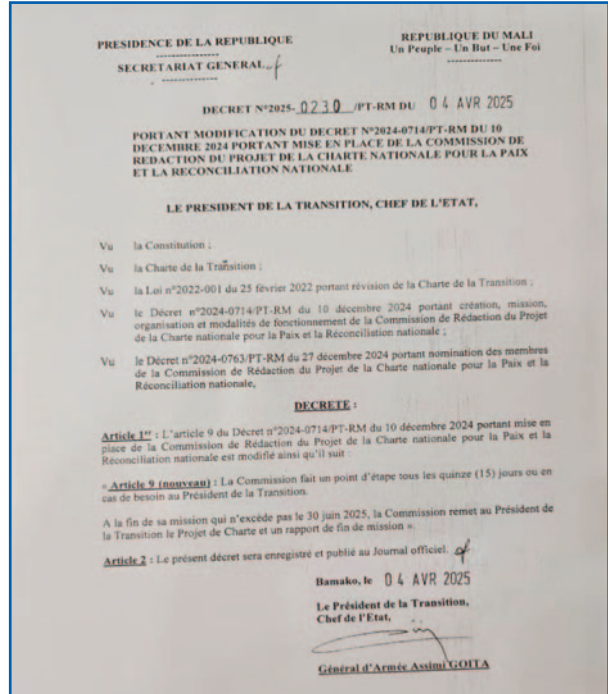
Mes pensées vont à sa famille, à tous ses proches.



■ Issiaka Tamboura



Suite et fin : Charte pour la paix et la réconciliation



Tous les grands partis politiques maliens sont sortis des dissidences du CNID et de L'ADEMA. Les pouvoirs maliens qui se sont succédés ont joué à les diviser pour régner et cela a donné des centaines de partis. Si on les dissout aujourd'hui on leur donne l'occasion de se retrouver et c'est à eux que ça profite en premier. Beaucoup vont devenir vierges en même temps. Mieux, ils gardent les mêmes intentions.

■ Le Soft



Urgent : Incarcérée depuis août 2021 dans le cadre des enquêtes sur l'affaire avion présidentiel et équipements militaires, l'ancienne ministre de l'économie et des finances n'a pas obtenu une mise en liberté ce vendredi 4 avril 2025.



Réunion du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes : Vers une Prévention Renforcée des Inondations à Bamako

Le lundi 7 avril 2025, le Comité interministériel de gestion des crises et catastrophes s'est réuni sous la présidence du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, afin d'évaluer l'état d'exécution du Plan d'actions pour la libération des servitudes et des lits des marigots dans le district de Bamako. Ce plan stratégique vise à réduire de manière significative les risques d'inondation et de pollution qui pèsent sur la capitale malienne.

Les travaux des sous-commissions mises en place ont porté sur plusieurs axes prioritaires, notamment la communication auprès des populations, la libération des servitudes des collecteurs naturels, l'accompagnement des personnes concernées et leur indemnisation. Des actions de sensibilisation communautaire et des rencontres d'information avec les notabilités des zones affectées sont également prévues dans le cadre de ce programme ambitieux.

L'attention s'est particulièrement portée sur les collecteurs de Missabougou, où des études ont révélé des infrastructures défectueuses et proposé des alternatives adéquates. Un accent particulier a été mis sur les inondations à Bla, ainsi que sur le contournement du pont de Woyowayanko et de Kassaro pour permettre le redémarrage du trafic ferroviaire dans la région.

La question cruciale du curage et de l'aménagement des caniveaux à Bamako a également été abordée lors de cette réunion, dans une logique de prévention durable des inondations et de préservation de l'environnement urbain.



En parallèle, des réformes ont été entreprises pour améliorer la gestion des pollutions et des nuisances, comprenant des sessions de formation, des actions de vulgarisation et un encadrement renforcé. Dans le domaine de l'éducation, des efforts d'anticipation ont été soulignés afin d'assurer une rentrée scolaire sereine pour l'année 2025-2026.

Le Premier ministre a salué les avancées obtenues grâce au travail des différentes sous-commissions et a exhorté les membres du comité à s'engager activement dans la mise en œuvre des actions engagées. Il a appelé à l'anticipation et à la mobilisation de tous pour faire face aux défis à venir, soulignant l'importance de préparer le terrain avant la saison des pluies.

Selon le chef du gouvernement, cette réunion du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes a marqué une étape importante dans la prévention des risques naturels à Bamako. Les mesures prises et les réformes engagées témoignent de la volonté des autorités de garantir la sécurité des populations et de préserver l'environnement face aux défis climatiques actuels.

Fatou Sissoko



MOHAMED AG MATTOU du ministère des Maliens établis à l'Extérieur : 'Près de 3000 de nos compatriotes ont été refoulés de la Mauritanie'



Le weekend dernier, une délégation du ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine conduite par Mohamed Ag Matou chargé de mission, s'est rendue à Kayes à la Rencontre des Maliens refoulés de la Mauritanie. Lors de la rencontre, le chef de la délégation est revenu sur le bilan des cet expatrièrent de Maliens en Mauritanie.

Une deuxième du genre, le ministère des Maliens établis à l'Extérieur, a été, à travers le ministre Mossa Ag Attaher, pour la première depuis le déclenchement de la crise migratoire entre le Mali en Mauritanie, le 26 mars. Ensuite le ministre s'est en rendu à la tête d'une forte délégation en Mauritanie pour rencontre le président mauritanien.

La deuxième, c'était le weekend dernier, Mohamed Ag Mattou, à la tête d'une autre délégation, s'est rendu à Khabou-Gadiaga dans la région de Kayes vers les frontières mauritanienne. Le chef de la délégation, Ag Mattou a rencontré les administrations locales, les légitimités traditionnelles et les Maliens expulsés de la Mauritanie. Des centaines, selon les témoignages.

Selon le chef de la délégation ministérielle, Mohamed Ag Attaher, depuis le début du mois mars 2025 à ce jour, près de 3000 de nos compatriotes ont été refoulés de la Mauritanie pour ajouter que : « Souvent dans des conditions particulièrement difficile ». A ce jour, dans le village d'accueil, Khabou-Gadiaga, ils étaient à peu près 700 personnes, ont confié d'autres.

« Face à cette crise humanitaire, l'Etat malien a agi avec détermination et responsabilité », a lancé le chef de la délégation. A ses dires, depuis la crise, le gouvernement sous le leadership du président de la transition, le général Assimi Goita, a mis en œuvre une série de mesures urgentes et concrètes. A savoir : « Des débriefings quotidiens, une mission d'accueil et une cellule de veille », a-t-il cité.

Attaque du poste de surveillance sur la route de Koutiala : Les assaillants ont choisi le jour de la fête de Ramadan pour opérer



Aux environs de 1h du matin le dimanche 30 décembre dernier, le poste de surveillance sur la route de Koutiala a fait l'objet d'une attaque commise par des individus armés non identifiés. Comme bilan, cet assaut a coûté la vie à un policier, le Sergent Makan Koné. On a aussi dénombré deux autres blessés.

Pendant que la communauté musulmane du Mali célébrait la fin du mois de jeûne marquant la fête de Ramadan, des individus sans foi ni loi ont attaqué le poste de surveillance situé sur la route de Koutiala. En effet, cette attaque a causé la mort de Sergent Makan Koné de la Promotion 2019 de la Police Nationale et blessé 2 autres policiers, à savoir l'adjudant-chef Sidi Moctar Sangaré et le Sergent Elouk Koné qui ont été tous évacués à Ségou pour des soins.

Selon notre source dans ladite localité, les assaillants étaient à pied et lourdement armés d'AK 45. Comme bilan de cette agression, en outre de la perte en vie humaine et des blessures, ces hommes armés ont incendié 4 motos avant d'emporter 2 autres avec des armes.

Le défunt, le Sergent Makan Koné a été enterré le mardi 1er Avril à Bamako.

Comme si cela ne suffisait pas, le mardi 1er avril vers 00h30, des hommes armés au nombre de 3 auraient voulu attaquer le Camp de Garde de Bla, ils n'ont pas pu arriver à leur fin car les Gardes qui veillaient au grain ont réagi avec des tirs. Et ces assaillants ne se sont pas faits prier pour prendre la poudre d'escampette. Une enquête est en cours pour examiner les faits.

Mariam Sissoko
Source : Le Sursaut

A Khabou-Gadiaga, des appuis directs ont été apportés à plus de 700 expulsés pour leur faciliter le retour dans leurs familles respectives. Aussi, un comité local de suivi a été également mis en place. Ce comité sera chargé d'assurer une coordination de proximité et une meilleure gestion des flux migratoires, a-t-il fait savoir.

CK

Scandale foncier à Kati : Des familles plongées dans l'incertitude et la précarité

Ae qui aurait dû être un projet de stabilité pour de nombreuses familles s'est transformé en un cauchemar judiciaire à Kati, où d'importantes erreurs administratives ont plongé de nombreux acquéreurs de terrains dans l'angoisse, la précarité et parfois même derrière les barreaux.

En 2017, la Préfecture de Kati a délivré des titres de propriété à des citoyens ayant acheté des terrains dans une zone périphérique de Bamako. Cependant, des anomalies telles que des titres en double, des ventes multiples du même terrain, des erreurs de localisation et des vérifications insuffisantes des statuts juridiques des terrains attribués ont rapidement été mises en lumière.

Certains acquéreurs se sont retrouvés confrontés à des situations cauchemardesques, comme en témoigne H.D, accusé de possession illégale. Des propriétaires ont été arrêtés, jugés et incarcérés malgré la

détention de documents officiels, victimes de double attribution et de signatures falsifiées.

Les victimes pointent du doigt l'administration pour ces erreurs, dénonçant des pratiques irresponsables et des manquements graves. La préfecture de Kati a admis les erreurs commises, mais le silence persiste quant aux responsabilités.

Des fonctionnaires évoquent des irrégularités internes et des réseaux de faux intermédiaires profitant du flou administratif pour vendre des terrains qui ne leur appartiennent pas. Cette affaire révèle la défaillance de l'administration locale en matière de gestion foncière, avec des services se renvoyant la responsabilité pendant que les victimes en subissent les conséquences.

Face à l'ampleur du scandale, le ministère de l'Administration territoriale doit ouvrir des enquêtes pour faire toute la lumière sur cette affaire. Les victimes attendent une reconnaissance officielle des torts de l'État ainsi que des réparations pour les préjudices subis.

Fatou Sissoko



COMMUNIQUÉ INPS



“

La direction générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les retraités maliens bénéficiant d'une pension inférieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA) de l'arrêt définitif des paiements des pensions à la caisse le 31 mars 2025.

Afin d'éviter d'éventuelles perturbations dans le paiement des pensions, les pensionnés concernés sont priés de fournir au plus tard le 04 avril 2025 dans leurs lieux de paiement habituels :

- **un relevé d'identité bancaire (RIB) pour ceux qui souhaiteraient être payés à la banque,**
- **ou une fiche d'identification délivrée par un opérateur mobile pour ceux qui souhaiteraient être payés par mobile paiement.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

”

**Bamako, le 19 mars 2025
La Direction Générale**

Inquiétude à l'approche des examens du DEF : Appel à une approche responsable et réaliste



A l'approche des examens du Diplôme d'études fondamentales (DEF) prévus les 4 et 5 juin 2025, une inquiétude grandissante se fait sentir dans les établissements scolaires du Mali. Enseignants, parents et élèves appellent le ministère de l'Education nationale à faire preuve de responsabilité et de réalisme dans le choix des sujets d'examen, en tenant compte des difficultés rencontrées durant une année scolaire perturbée.

La rentrée scolaire 2024-2025, initialement prévue pour octobre, a été retardée d'un mois, commençant seulement en novembre 2024. Ce décalage, combiné à l'insécurité dans plusieurs régions, a profondément perturbé le déroulement des cours, en particulier dans les zones rurales et de conflit. Conséquemment,

de nombreuses écoles publiques et privées n'ont pu couvrir que 60 % à 70 % du programme scolaire, notamment dans des matières clés telles que les mathématiques, les sciences, l'anglais ou la géographie.

Les inégalités entre établissements sont criantes, certaines écoles urbaines mieux pourvues en ressources humaines et matérielles ayant pu terminer la majorité du programme, tandis que d'autres peinent à suivre le rythme. Des absences d'enseignants, des interruptions de cours dues à des grèves ou des problèmes logistiques ont été constatées.

Au-delà de la question de la couverture du programme, le niveau des élèves candidats au DEF est globalement faible, avec des lacunes

en lecture, compréhension, calcul et raisonnement logique. Les enseignants dénoncent un système éducatif affaibli par le manque de ressources, l'insuffisance de manuels, le manque d'encadrement pédagogique et un environnement d'apprentissage peu propice.

Le ministère de l'Education nationale demande aux Académies d'enseignement un rapport détaillé sur l'avancement des programmes. Ces données permettraient d'élaborer des sujets d'examen réalistes et adaptés au niveau moyen des élèves, évitant ainsi les sujets portant sur des chapitres non abordés en classe.

Un tel dispositif garantirait une plus grande équité entre tous les candidats, indépendamment de leurs établissements ou régions d'ori-



gine, tout en évitant une nouvelle baisse du taux de réussite national déjà préoccupant.

Les examens du DEF doivent refléter fidèlement les acquis réels des élèves et ne pas devenir un exercice de sélection injuste. Cela nécessite des choix pédagogiques cohérents, une transparence dans la sélection des sujets d'examen et une meilleure communication

entre le ministère et les établissements scolaires.

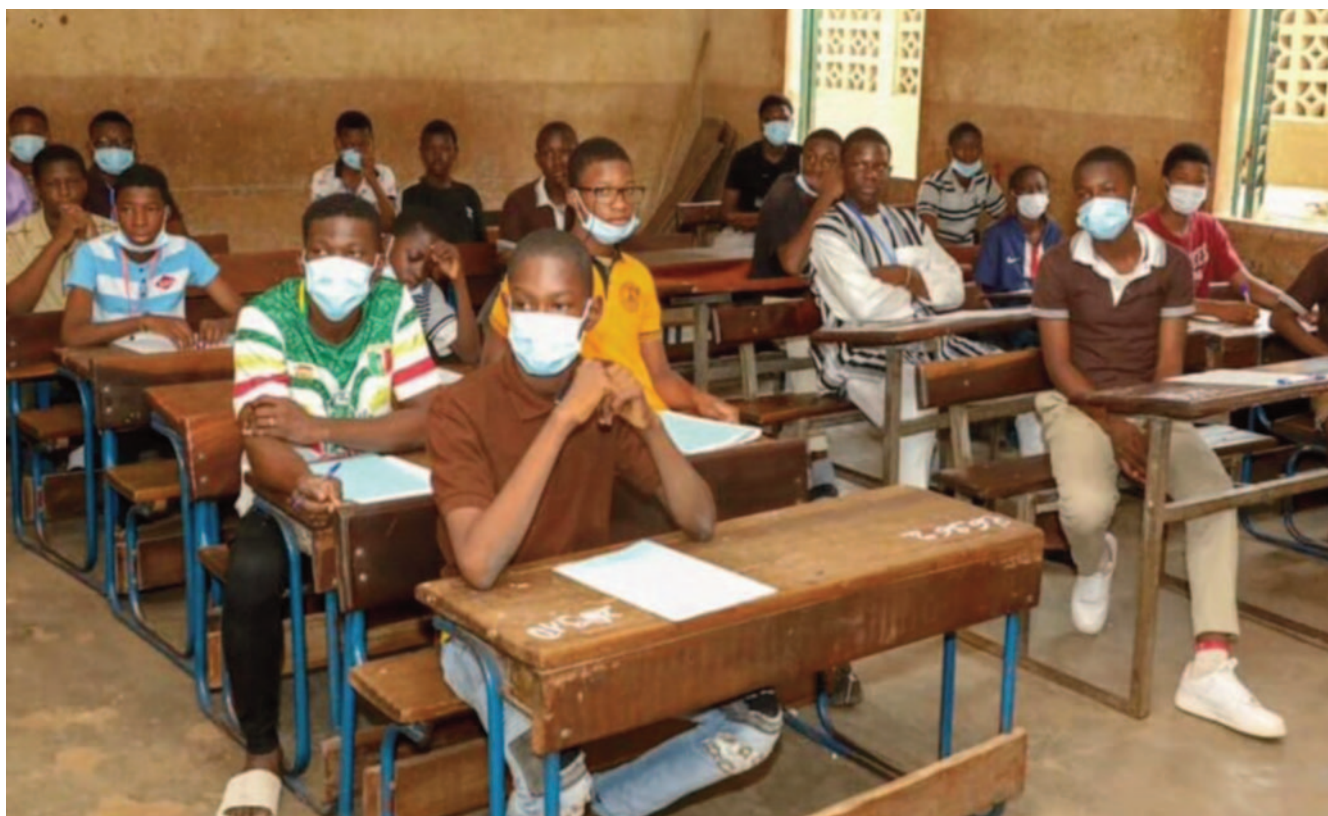
Dans l'intérêt des élèves et de l'éducation au Mali, il est essentiel que des mesures concrètes soient prises pour garantir des examens justes, crédibles et en adéquation avec les réalités du terrain. La situation décrite met en lumière l'importance cruciale de l'examen

du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF) dans le parcours académique des élèves. Les observateurs soulignent la nécessité d'adopter une politique d'accompagnement pédagogique d'urgence pour soutenir les élèves dans leur préparation à cet examen décisif. Cette politique comprendrait des cours de rattrapage pour combler les lacunes, des séances de révision ciblées pour consolider les acquis, ainsi qu'une préparation psychologique visant à aider les élèves à gérer le stress et la pression liés à l'examen.

L'inspecteur de l'enseignement fondamental met en garde contre les conséquences potentiellement néfastes d'un échec lors de cet examen sur l'avenir académique des élèves. Il souligne ainsi l'importance pour le ministère de l'Éducation d'assurer la mise en place d'un examen DEF juste, crédible et en adéquation avec les réalités du terrain.

En garantissant la mise en place d'un examen DEF équitable et en offrant un soutien adéquat aux élèves, le ministère de l'Éducation contribuera à assurer la réussite académique et l'épanouissement des élèves, tout en préservant la crédibilité et la valeur de cet examen clé dans le système éducatif.

Karamoko B Keita



Frappe aérienne réussie au Mali : Un coup dur porté aux groupes terroristes dans la région du Sahel



Une récente opération militaire au Mali a permis de neutraliser plusieurs terroristes notoires, dont des figures majeures impliquées dans des activités criminelles et terroristes dans la région du Sahel. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus large de lutte contre les groupes terroristes qui menacent la stabilité du Mali et de ses pays voisins.

Selon les informations fournies par l'État-Major Général des Armées, l'embarcation suspecte ciblée transportait des logistiques

utilisées par des terroristes actifs dans la région. Les premières évaluations de l'opération ont confirmé la neutralisation de plusieurs terroristes notoires tels qu'Abou Mariam, Allaye Bori, Abdoul Djabir, Moussa Allaye et Hama Bory. Cette réussite a été rendue possible grâce à une filature minutieuse et à une coordination efficace entre les différentes branches de l'Armée malienne.

Cette frappe aérienne témoigne de l'efficacité croissante de l'Armée malienne dans la lutte contre le terrorisme et de sa capacité à agir

rapidement sur le terrain. Elle souligne également l'engagement et la résilience des soldats maliens qui travaillent quotidiennement pour assurer la sécurité de leur pays. Cette action militaire s'inscrit dans un contexte où le Mali fait face à une menace terroriste complexe et transfrontalière. Sous la direction du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, l'Armée malienne a connu une transformation majeure, bénéficiant désormais d'équipements modernes et d'une logistique de pointe pour relever les défis sécuritaires actuels.



La modernisation de l'Armée malienne, soutenue par des partenaires internationaux, a renforcé sa capacité opérationnelle et sa réactivité face aux menaces internes et externes. Les soldats maliens, formés pour faire face à des conditions difficiles, ont prouvé leur professionnalisme et leur dévouement à maintes reprises, faisant d'eux un rempart efficace contre les groupes terroristes dans la région du Sahel.

Grâce à ces avancées, l'Armée malienne joue un rôle crucial dans la sécurisation du Sahel, contribuant ainsi à la stabilité et à la paix dans la région. Cette opération réussie témoigne de la détermination du Mali à lutter contre le terrorisme et à protéger ses citoyens des menaces qui pèsent sur leur sécurité. L'article que vous avez partagé met en lumière l'engagement crucial de l'Armée malienne dans la lutte contre le terrorisme et pour la sécurité tant nationale que régionale. L'Armée ma-

lienne joue en effet un rôle essentiel dans la neutralisation des groupes armés terroristes qui menacent la stabilité du Mali et de la région du Sahel dans son ensemble.

La coopération avec les forces partenaires, ainsi que la participation aux opérations de maintien de la paix et aux interventions régionales, démontrent l'importance de la solidarité et de la collaboration internationale face à une menace commune. Cette collaboration renforce non seulement la capacité opérationnelle de l'Armée malienne, mais contribue également à la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région. Le leadership du Général Oumar Diarra et le professionnalisme des soldats maliens sont des éléments clés dans cette lutte contre le terrorisme. Leur détermination et leur engagement indéfectible sont des atouts majeurs pour assurer la défense du territoire malien et la stabilité régionale.

L'État-Major Général des Armées, en collaboration étroite avec les autorités du pays, met en œuvre toutes les ressources nécessaires pour garantir la sécurité et la souveraineté du Mali. Cette démarche souligne l'importance de la coordination et de la planification stratégique pour relever les défis sécuritaires complexes auxquels le pays est confronté.

L'engagement professionnel et déterminé de l'Armée malienne dans la lutte contre le terrorisme et pour la stabilisation de la région du Sahel est un exemple de courage et de dévouement. Le Mali peut effectivement être fier de ses forces armées, qui incarnent les valeurs de paix, d'intégrité nationale et de solidarité régionale.

Mohamed N'Diaye



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA


- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali


Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 **BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN**

 **(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977**

 **contact@oclei.ml**  **www.oclei.ml**

Abdala Togo, président du MPUSCB, brise le silence : “Mon combat, c’est contre les terroristes et leurs complices”



Vilipendé pour avoir affirmé son soutien indéfectible aux mesures du gouverneur de la région de Bandiagara dans la lutte contre le terrorisme, notamment en lien avec la question de la vente des hydrocarbures, le président du Mouvement Patriotique pour l’Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass (MPUSCB), Abdala Togo, maintient fermement sa position contre les terroristes et leurs complices.

Lors de son intervention, Abdala Togo a rappelé les enlèvements répétés de cars avec des passagers à bord au niveau du pont Parou-Songobia. « Depuis 2021, les populations de Bankass sont fréquemment victimes d’enlèvements au niveau du pont Parou-Songobia. Plusieurs personnes ont été enlevées et ne sont jamais retrouvées », a déploré le président du MPUSCB. Pour lui, il est urgent d’installer une base militaire à proximité de ce pont

pour mettre fin au cycle infernal des enlèvements.

Signer l’accord avec les terroristes est une trahison

Au centre du Mali, de nombreuses localités signent des accords locaux de paix avec les groupes terroristes. Abdala Togo, également président du Mouvement Kamone Kaoural, s’oppose fermement à cette méthode de réso-

lution de la crise sécuritaire. Dans ses différentes interventions médiatiques depuis des années, il a toujours dénoncé ces accords locaux. Au micro de nos confrères de Joliba TV, il a qualifié ces accords de « trahison ».

« Les accords locaux sont une trahison, non seulement pour l'État, mais aussi pour les populations », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Si ces accords sont bons, ils doivent être signés sous le leadership de l'État. Pourtant, l'État n'est pas associé à ces accords locaux. Pire, les terroristes qui signent ces accords sont hostiles à l'État, à ses représentants et à l'armée. C'est pourquoi je parle de trahison. »

Le président du MPUSCB a également souligné que « les localités impliquées dans ces accords locaux ne peuvent pas collaborer avec l'État. Ceux qui signent ces accords ne peuvent pas aider l'État dans la lutte contre le terrorisme, car s'ils dénoncent les terroristes à l'armée, ils subiront des représailles. Pire encore,

les terroristes appauvrissent ces populations qui sont piégées dans ces accords bidons. C'est pourquoi je parle de piège pour les populations », a-t-il déclaré, avant de préciser que la population devait collaborer avec les FAMA dans la lutte contre le terrorisme.

« Je ne suis pas contre Koro... »

Récemment, le gouverneur de la région de Bandiagara, le colonel-major Olivier Diassana, a pris des mesures concernant la circulation des hydrocarbures. Pour avoir soutenu ces mesures, Abdala Togo a été attaqué et vilipendé sur les réseaux sociaux. Pourtant, ses propos ne visaient aucune localité en particulier. Il soutient simplement la lutte contre le terrorisme.

« Je ne suis ni contre Koro, ni contre Bankass, ni contre Bandiagara, encore moins contre Douentza. Je suis contre les terroristes et leurs complices », a-t-il affirmé, avant d'ajouter : «

Koro, c'est chez moi. Je peux bien me réclamer plus Korois que ceux qui me vilipendent. J'ai plus de parents à Koro qu'eux. »

Pour Abdala Togo, il n'y a pas de différence entre les terroristes et ceux qui leur fournissent du carburant. « Les livreurs de carburant aux terroristes sont plus dangereux que les terroristes eux-mêmes », a-t-il soutenu, avant d'ajouter : « Comment les terroristes pourraient-ils continuer à attaquer les villages et l'armée si on leur refuse la vente de carburant ? Le terrorisme prendra fin si on leur refuse la vente de carburant. »

Il a, par la suite, réitéré son soutien aux mesures du gouverneur de Bandiagara et a invité tout le monde à accompagner ces mesures jusqu'à la victoire de l'armée sur les terroristes et leurs complices.

B. G



Interview du Secrétaire Général de l'ADEMA-PASJ: Yaya Sangaré dit tout



Situation des leaders d'opinion incarcérés

La nouvelle Charte des Partis politiques

Les élections : candidature au sein de l'Adema et le deal avec les militaires.

Yaya Sangaré, Secrétaire Général de l'ADEMA-PASJ et l'ex Ministre de la Communication a accordé un entretien à votre journal. Sa version sur sa détention avec les 10 autres leaders politiques, la situation des autres leaders politiques incarcérés, l'avenir des formations politiques avec la nouvelle Charte des Partis politiques, la reconstitution de la grande famille ADEMA, les hypothèses sur l'élection présidentielle pro-

chaine, sont entre autres sujets autour desquels cette grande interview a été réalisée.

Le Sursaut : Monsieur le Secrétaire général, depuis votre libération conditionnée avec 10 autres leaders de votre collectif, nous constatons un certain mutisme dans vos actions politiques, notamment l'exigence de retour à l'ordre constitutionnel. Qu'est-ce qui explique cet état de fait ?

Yaya Sangaré : En effet, nous nous sommes retrouvés, un 20 juin 2024, avec 10 autres camarades leaders politiques en prison, pour avoir exercé notre droit constitutionnel : nous réunir dans un domicile privé. Et nous y avons passé 168 jours, un peu moins de six mois, avant d'être libérés, grâce aux efforts conjugués de tout le monde. Sans jugement. Chacun de vous s'est investi, d'une manière ou

d'une autre, pour notre libération. À tous et à chacun, j'adresse mes sincères remerciements et ma gratitude. Nous avons été très touchés par la solidarité, le grand engagement, la mobilisation individuelle, les démarches auprès des autorités administratives, judiciaires et religieuses, la collecte de fonds pour les avocats et nos familles, les aides matérielles pour améliorer nos conditions de détention, les messages, et surtout les visites dans les prisons... La prison, la privation de liberté est une épreuve dure et on ne saurait la souhaiter à personne. Je voudrais le préciser ici et maintenant : je ne reconnais pas, comme mes autres camarades, les accusations d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et de trouble à l'ordre public portées contre moi, et je les rejette catégoriquement. Je voudrais, à travers votre micro, rassurer le peuple malien que les 11 leaders politiques injustement détenus de

juin à décembre 2024 sont tous profondément républicains et démocrates, que leur combat a toujours été et restera dans le strict respect des textes en vigueur dans notre pays, et en privilégiant toujours le dialogue et la concertation, au bénéfice des citoyens maliens. Ils sont tous fiers d'avoir traversé cette épreuve, cette privation prolongée de liberté, sans que leurs convictions politiques ne soient nullement ébranlées. Le retour à l'ordre constitutionnel est une exigence de tous les démocrates et républicains. Aucun signataire de la déclaration commune du 31 mars 2024 n'a changé de position et d'exigence sur cette question. C'est une question d'honneur, de morale et d'éthique politiques, surtout de convictions politiques. Le silence apparent des partis politiques sur le sujet, si l'on peut le qualifier ainsi, n'est pas à confondre avec l'abandon de leurs devoirs ou de leurs responsabilités vis-à-vis des défis du pays. Leur calme face à la bourrasque que l'on constate contre eux n'est pas non plus synonyme de l'acceptation de l'omerta en cours. Encore moins leur manque d'ardeur ne saurait être une quelconque faiblesse à l'égard de « quelques calculateurs » qui ont pourtant tiré leurs marrons du feu en se servant des partis politiques. Ce sont les mêmes qui, en retour, sont devenus les pourfendeurs zélés de la politique. S'il y a silence, il se caractérise par l'absence de débats publics qui fragilise le lien de confiance entre les autorités en place et la classe politique, d'une part et, d'autre part, entre les gouvernants et les gouvernés. Mais rien ne doit justifier le mutisme des partis politiques sur la conduite des affaires publiques, alors qu'ils sont censés incarner les aspirations profondes des Maliens. Leur silence est un danger pour la démocratie. Il est temps de le briser et de construire ensemble un avenir meilleur pour le pays.

D'autres leaders d'opinion restent toujours derrière les barreaux pour exactement les mêmes motifs, est-ce que la classe politique a entrepris des démarches auprès des autorités pour leur élargissement sans condition ?

Beaucoup de démarches ont été entreprises et d'autres sont en cours, publiques comme discrètes, mais toutes efficaces, les unes comme les autres, car les informations qui nous parviennent sont rassurantes. Des auto-

rités administratives, des leaders religieux et de la société civile, des personnalités indépendantes sont impliqués dans le dossier afin d'obtenir, dans les meilleurs délais, l'élargissement de ces acteurs majeurs détenus pour leurs opinions notamment Mohamed Yousouf Bathily, alias Ras Bath, avec qui j'ai partagé près de six (6) mois, le même cadre de vie à la Maison d'Arrêt et de Correction de Koulikoro, Mme Sidibé Rokia Doumbia dite "Rose Vie chère", Clément Dembélé, Issa Kaou Ndjim, les deux imams-prêcheurs Sékou Sidibé (mon petit cousin) et Bandiougou Traoré, et de favoriser l'apaisement social et la réconciliation nationale. J'ai espoir que ces médiations ne seront pas vaines et obtiendront un écho favorable de la part des décideurs actuels. J'exhorte les autorités de la Transition à libérer tous ces autres détenus d'opinion, mais aussi à faciliter le retour au pays des exilés politiques afin d'assurer la paix, la réconciliation nationale, la cohésion sociale et la stabilité du pays. Force doit rester à la loi, mais respect et considération doivent être accordés à la médiation.

Récemment vous étiez en conclave autour d'un document consensuel de la Charte des Partis. Peut-on savoir les grandes orientations de votre rencontre ?

En effet, des partis politiques se sont retrouvés, avec pour objectif, de reprendre la parole, d'être une force de réflexion et de propositions et surtout d'aider à trouver des solutions aux préoccupations des Maliens, singulièrement la problématique de la Charte des partis politiques. Il s'agissait donc de réfléchir sur le système multipartite, ses forces, ses faiblesses, et la manière dont il pourrait évoluer pour mieux servir les intérêts du Mali et de ses citoyens. Avoir une lecture convergente, le droit pour les partis de se former et d'exercer librement leurs activités est un principe du multipartisme intégral inscrit dans la Constitution ; repenser la manière dont les partis politiques doivent se structurer et interagir ; contrôler le pullulement des partis politiques... Bref, il s'agissait de proposer des pistes de restructuration et de rationalisation de l'univers des partis politiques. Cependant, cette rationalisation doit se faire de manière responsable, avec des mesures incitatives et non des contraintes, l'objectif demeurant de respecter la diversité des idées, des idéologies, des va-

leurs voire des approches. Il est encourageant de constater que, malgré leurs divergences de vue, les formations politiques ont su trouver un terrain d'entente autour des questions essentielles, notamment la réforme de la Charte qui les régit. En dépit des tensions et des différences idéologiques, le consensus a prévalu sur les intérêts personnels, partisans. Un signe de maturité et de responsabilité à saluer et à encourager. Mais au-delà de ce dialogue, il reste encore beaucoup à faire. La révision de la Charte des partis politiques ne doit pas se faire comme une simple formalité administrative. Elle doit s'inscrire dans un processus participatif qui doit nécessairement aboutir à la moralisation, à la réglementation stricte des conditions de création de partis politiques et à la réduction de leur nombre par des mesures incitatives et non coercitives. Un véritable assainissement du secteur afin d'avoir un paysage politique plus cohérent, plus responsable et plus efficace. Elle doit amener les partis politiques à devenir des forces de proposition et de gouvernance, et non des instruments de division et de confrontations stériles. J'ai noté quelques propositions très intéressantes comme la lutte contre la transhumance politique ou le nomadisme politique en cours de mandat, avec la perte d'échéance du mandat électoral, l'impossibilité de se représenter aux prochaines échéances électorales et de créer un parti politique pendant au moins un an. Il y a aussi la clarification et le renforcement du statut du chef de file de l'opposition, la suspension des partis politiques pendant une durée limitée ou le retrait définitif du récépissé pour manque de résultats à certaines élections de proximité, l'encouragement au regroupement des partis politiques par idéologies, etc.

Que pensez-vous des propos de ceux qui affirment qu'il faut supprimer l'aide publique aux Partis politiques ?

Je voudrais commencer par corriger ce lapsus : l'appui accordé aux partis politiques n'est ni une aide ni une subvention de l'Etat. C'est un financement inscrit dans le budget d'Etat et prélevé sur les recettes fiscales. À ce titre, il s'impose aux gouvernants ; donc refuser de le verser aux partis politiques s'assimile à un détournement de fonds publics. Ce qui doit être vite corrigé, au risque de rattraper tôt ou tard les responsables. Je crois avec force conviction que le financement public des partis po-



litiques doit être considéré comme un acquis irréversible de la démocratie malienne, tout comme la liberté d'association, d'expression et de presse. C'est à la suite d'une analyse sereine et approfondie du rôle et de la place des partis politiques dans l'ancrage démocratique et l'animation de la vie socio-politique que la loi sur le financement public des partis politiques a été initiée et votée par notre Assemblée nationale. Le confort de notre jeune démocratie en résulte aussi. C'est donc un appui aux partis politiques dans le cadre de leur animation quotidienne de la vie politique nationale, la formation et la sensibilisation de leurs militants aux grandes questions nationales. Autant, on constate des insuffisances dans sa mise en œuvre, autant il y a des dérives dans le fonctionnement des associations, des syndicats et même dans la presse. Personne n'imaginerait la restriction de ces libertés ; au contraire, il nous faut les protéger davantage en les encadrant au mieux des intérêts du pays. Le financement public des partis politiques ne doit pas être perçu comme une aumône ni, encore moins, une dilapidation des ressources publiques. Loin s'en faut ! C'est un droit inscrit dans une loi de la République. Toutes les autorités, même transitoires, doivent s'y soumettre. Toutefois, je suis d'avis que les conditions d'accès au financement public

des partis politiques doivent être plus renforcées, sinon mieux moralisées, car il s'agit de l'utilisation de l'argent du contribuable malien. Un devoir de recevabilité s'impose aux bénéficiaires. Sans financement public, les partis politiques n'ont que peu de chances de transmettre leur idéologie, leur projet de société et de parvenir aux plus hautes sphères du pouvoir d'Etat. Pour exiger la transparence du financement des partis politiques, il est impérieux de le maintenir justement et de l'octroyer sans marchandage et à temps. Il est cependant difficile de parler du financement public des partis politiques sans faire référence au financement des campagnes électorales. En effet, les candidats aux élections qui représentent les partis politiques, sont soutenus par leurs partis politiques. Ces dépenses sont justifiées et contrôlées conformément aux textes en vigueur, dans un souci de transparence. Quand l'Etat s'engage à encadrer la gestion financière des partis politiques, il se doit d'accomplir sa mission régalienne. À défaut de ce financement public, les partis politiques seront contraints de se tourner vers les contributions privées potentiellement porteuses du risque de corruption en leur sein et même les transformer en lieu de blanchiment d'argent sale. Alors, vous comprenez donc que, tous les partis politiques bénéficiaires du financement

public sont soumis à une obligation de transparence aussi bien en termes de recettes que de dépenses. C'est pourquoi, je soutiens, sans réserve, ce combat démocratique et républicain pour le maintien voire le renforcement du financement public des partis politiques. Il est simplement juste. C'est une exigence démocratique.

Par contre, l'unanimité est dégagée sur la réduction du nombre des Partis politiques, avez-vous imaginé un schéma à cet effet ? Va-t-on assister à la reconstitution de l'Adema-PASJ ?

La volonté de reconstituer la grande famille politique de l'Adéma-Pasj figure en bonne place de toutes nos instances. C'est devenu une nécessité impérieuse et urgente, une exigence des militants à la base. Nous n'avons pas attendu ces sorties orchestrées pour tenter de réduire les partis politiques, pour engager des réflexions approfondies, de reconstituer la grande famille Adema et le pôle de Gauche, en vue de former une vaste plateforme politique autour des valeurs de justice, de solidarité et de travail bien fait. Face aux défis qui se présentent, les patriotes doivent se rassembler au-delà des clivages politiques pour sauver l'État du Mali menacé dans ses fondements. L'émiettement du paysage poli-



tique ne favorise pas une telle vision. Si les nouvelles dispositions consensuelles de la Charte des partis politiques devaient entraîner la réduction du nombre de partis politiques, cela pourrait aussi favoriser une recomposition de la classe politique malienne. Nous serions heureux d'accueillir, dans la ruche, ceux qui avaient pris de nouvelles directions. Qu'il s'agisse du MIRIA du regretté Pr. Mamadou Lamine Traoré, de l'ASMA-CFP de feu Soumeylou Boubèye Maïga, de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) de feu Soumaila Cissé, du Rassemblement pour le Mali (RPM) de feu Ibrahim Boubacar Kéïta et de l'APR d'Oumar Ibrahim Touré. S'y ajoutent les FARE AN KA WULI de Modibo Sidibé. En ce qui concerne la volonté de réduire le nombre de partis politiques, on constate, malheureusement, que l'explosion du champ politique malien ne reflète nullement une diversité d'idéologies ou de programmes politiques. Elle s'explique essentiellement par les conditions sans doute trop libérales de la création des partis politiques, le mode et les critères de financement de ceux-ci et la personnalité de leurs leaders. Après plus de trois décennies d'exercice démocratique et multipartite, notre pays se trouve confronté à de multiples épreuves qui ont fini par fragiliser et discréditer les acteurs et les partis politiques aux yeux des citoyens. Vouloir réduire leur nombre n'est pas forcément la solution idoine au problème structurel que connaît l'offre politique dans

notre pays. De ce point de vue, la Charte des partis politiques revue et réadaptée pourrait s'avérer providentielle dans une optique d'assainissement, de moralisation et de contrôle politiques et, cela, sans porter préjudice aux droits et libertés garantis par la Constitution de juillet 2023. Il incombe donc aux hommes politiques d'unir leurs forces au sein de leurs formations politiques dont ils feraient des outils aiguisés dans l'art des négociations habiles et de dynamiques alternatives. Le multipartisme, même dans un contexte limitatif circonscrivant le nombre des partis, donne la chance à toutes les sensibilités de s'exprimer dans l'arène politique. Vouloir affaiblir les acteurs et les institutions politiques, c'est ignorer l'évidence que ceux-ci sont incontournables et irremplaçables dans l'animation politique, si tant est que la démocratie signifie un repère pour nous. Évidemment, une démocratie toujours marquée du sang de nos compatriotes sacrifiés en mars 1991 pour l'ouverture politique et l'idéal démocratique. Ce n'est pas anodin si la Constitution de juillet 2023 prête autant d'importance, en son article 185, au multipartisme intégral qu'à la forme républicaine et laïque de l'État voire à la limitation du mandat présidentiel : « La forme républicaine de l'État, la laïcité, le nombre de mandats du Président de la République et le multipartisme ne peuvent faire l'objet de révision ». Pour ma part, les réformes souhaitables pour les partis politiques ne relèvent pas d'un

ajustement d'ordre quantitatif mais de l'amélioration des lignes programmatiques et de l'animation politique. Or, jusqu'ici, les propositions qui reviennent dans le débat public comme alternatives à l'inflation des partis politiques consistent à ramener leur nombre à cinq ou à moins de cinq. La question aurait pu être posée autrement : comment les partis politiques pourraient à la fois correspondre aux aspirations éclectiques des Maliens et élargir les horizons de leur perception globale et pertinente de la vie publique. Au fait, quelle est ou pourrait être la portée d'une opération de réduction à outrance des choix ? S'il est vrai qu'il existe une crise de nombre des partis politiques, la régulation à marche forcée de ces derniers risque d'ouvrir la porte à une fragilisation du processus démocratique.

Selon vous, peut-on nourrir l'espoir d'assister dans un avenir proche à des élections au Mali ?

La Transition devait se terminer le 26 mars 2024, par l'organisation d'élection présidentielle, mais elle a été reportée unilatéralement, à travers un communiqué laconique du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Cela, sans débat au sein du Gouvernement, selon l'ancien Premier Ministre, Dr Choguel Kokala Maïga. Après tant d'atermoiements, de nombreux doutes subsistent à mon niveau et dans la plupart des formations politiques notamment sur la capacité ou la volonté des Autorités de la transition à les organiser. Il urge, après cinq (5) ans de transition, l'équivalent d'un mandat électoral, hors tout processus électoral, de fixer un chronogramme détaillé et précis. C'est avec un grand étonnement que nous notons la quasi-absence de toute référence à l'organisation des élections devant mettre fin à la période transitoire, même si les charges liées à l'organisation de l'élection présidentielle avaient été inscrites, un moment, dans le budget d'Etat 2025. J'exhorte encore les autorités en place à organiser, dans les meilleurs délais, un cadre de concertation entre le Gouvernement et la classe politique, pour dégager un consensus sur la question du retour à l'ordre constitutionnel et sur une nouvelle architecture inclusive, ainsi qu'il ressort de la déclaration commune des partis, regroupements politiques et organisations de la société civile du 31 mars 2024. Il est vraiment temps pour le pays de sortir de

cette phase transitoire, de cet état d'exception. Nous travaillerons à ce que les élections se tiennent en 2025. Ceux qui conseillent aux autorités de se soustraire à la tenue d'élections ne rendent service à personne... Le refus ou le report sine die des élections apparaît comme une impasse voire un piège à éviter à tout prix, qui peut se refermer sur ceux qui l'ont installé. Au regard de l'importance des élections pour un pays traumatisé comme le nôtre, nous sommes engagés pour leur tenue dans un climat sociopolitique serein et inclusif.

Parlant des élections, de la voix de votre Président, l'Adéma-PASJ aura son candidat à la présidentielle, comment cela va se passer ? Assisterons-nous à la réédition du scénario avec ATT en 2002 et 2007 ?

SG Sangaré : À priori, rien n'empêche l'Adéma-PASJ, la première force politique et sociologique du pays, de présenter un candidat à la présidentielle, le jeu d'alliance pouvant se jouer, par la suite, sous des conditions transparentes, respectant les valeurs des parties concernées et les intérêts vitaux du peuple malien. Dans une dynamique d'équipe, au Comité Exécutif, nous travaillons dur pour notre parti en laissant aux militants le soin de décider où nous devons être pour l'intérêt collectif du parti et de la nation. Comme le dirait l'autre : «Faisons juste notre boulot et nous progresserons ».

Donc, à la suite de nos différentes assises, il ne doit plus exister de doute sur cette question. Le parti ne saurait faire l'économie d'une candidature interne, mais ne saurait aussi cracher sur l'opportunité de nouer des alliances électorales et politiques gagnant-gagnant, avant, pendant et après les échéances électorales. Car, nous sommes convaincus que rien de durable et de stable ne pourra se construire dans notre pays sans alliance des forces politiques et sociales œuvrant pour le bonheur des Maliens. Rien de nouveau sous le soleil de l'Adéma-PASJ, en ce moment. Les supputations peuvent aller bon train, mais nous restons imperturbables et sereins dans notre logique. Et nous ne nous engagerons dans aucune compromission, encore dans un marchandage politique sans consistance. Seuls la volonté et les intérêts de nos militants nous guideront dans notre choix définitif. Il est vrai que la gestion de l'Adéma-PASJ n'est pas

aisée, surtout le choix de son candidat pour la présidentielle, car notre parti est traversé par plusieurs courants (et non des clans) qui, malheureusement, ne s'affrontent pas sur les idées, les principes et les valeurs qui nous ont réunis. Ce qui biaise parfois les débats. Le choix de notre candidat interviendra dès que toutes les conditions favorables y seront réunies. La raison d'être d'un parti politique étant la conquête et l'exercice du pouvoir d'Etat, l'Adéma-PASJ ne manquera pas de cadres valables pour participer à cette belle compétition démocratique qu'est l'élection présidentielle. Toute autre décision serait synonyme de suicide politique pour les dirigeants et les cadres du parti. Car nous avons tiré tous les enseignements de nos accompagnements voire nos soutiens parfois inconditionnels aux régimes successifs depuis notre départ du pouvoir d'Etat en 2002.

S'il devait y avoir un deal entre les hommes forts de l'heure et la classe politique pour un retour à la normalité, selon vous, en votre qualité de Secrétaire Général de la plus grande formation politique du pays, quels seront les contours de ce deal ?

Il ne peut y avoir de deal, en tant que tel, mais nous serons ouverts à tout compromis dynamique qui sauvegarde la paix sociale, la stabilité dans le cadre du respect mutuel de nos identités propres et du respect des textes qui régissent la vie nationale. Je suis formel : toutes les contradictions politiques doivent être tranchées dans les urnes. L'accès, le maintien ou la destitution à une fonction politique comme celle de Président de la République ou Chef de l'Etat doit revenir pleinement au peuple souverain malien, à travers les urnes. Toute collaboration doit avoir comme fondement la confiance réciproque, le dialogue permanent. Il nous faut travailler à cela au lieu de la confrontation, du rapport de forces qui sont puérides et sans lendemain. Ce jeu profite généralement à ceux-là qui sont tapis dans l'ombre et qui n'ont aucune base politique ni sociale à mobiliser, aucune proposition positive à faire. Tout Malien a le droit d'avoir des ambitions présidentielles, pourvu que ces ambitions soient conformes aux lois que nous nous sommes librement octroyées. La source de tout pouvoir réside dans les urnes, d'où l'obligation de retourner à l'ordre constitutionnel qui consacre les élections comme seule

voie d'accès à la magistrature suprême de notre pays. Persister dans la voie actuelle est une aventure assez risquée, et pour les autorités en place et pour le pays tout entier. Aucune intrusion ne doit être tolérée dans le jeu démocratique. Aujourd'hui, nous constatons que nos nouveaux généraux sont portés à bout de bras par des légitimités traditionnelles coutumières, tandis qu'aucun espace public n'est épargné par des générations spontanées de soutiens tous azimuts. Il en faut peut-être plus, dans une élection à plusieurs inconnues, organisée dans les urnes, à différents endroits du pays, pour rafler l'adhésion des citoyens, les vrais électeurs. C'est pourquoi, des pourparlers sont nécessaires pour arrondir les angles et convenir de la meilleure stratégie électorale pour aller à des résultats inattaquables sortis des urnes. Le retour à l'ordre constitutionnel exige l'organisation d'élections générales démocratiques, inclusives, transparentes, apaisées et peu contestées. Pour cela, il nous faut des assurances à l'adresse de toutes les parties prenantes, des compromis dynamiques qui ne compromettent pas les intérêts vitaux du pays, de la sincérité dans les relations de collaboration autour d'un projet de société consistant et ambitieux. Si j'ai un conseil à donner aux hommes forts de l'heure, je leur dirai ceci, en toute franchise : La multiplication des mouvements de soutien à la transition leur donne l'illusion d'une adhésion populaire massive à leur cause. Cependant, ces initiatives sont souvent portées par des figures déjà bien établies dans les appareils politiques et de l'administration publique, voire dans les organisations de la société civile, cherchant à préserver leurs privilèges. Plutôt que de mobiliser les citoyens autour des enjeux cruciaux, ces mouvements créent une bulle d'autosatisfaction, les éloignant, en tant que dirigeants, certainement de bonne foi, des réalités du pays...C'est vrai qu'il faut vivre avec ses convictions, mais il faut savoir écouter les autres exprimant d'autres opinions et porteurs d'autres convictions... Dans tous les cas, la violation répétée des lois de la République par ceux qui en ont la garde peut entraîner d'autres transgressions aux conséquences imprévisibles pour le pays. Sachons donc raison garder.

**Propos recueillis par Mariam Sissoko
Source : Le Sursaut**

Agir pour
un sourire

16^{ème} Edition



Appel aux dons volontaires

Les volontaires en aide aux démunis,
lancent la 16^{ème} édition de l'opération
"Agir pour un sourire"

200 familles comptent sur
votre parrainage.

1 panier =

Argent + Nature

25 000 F Cfa

25 kg de riz
10 kg de sucre
5L d'huile
1 paquet de thé

Rejoignez-nous en devenant volontaire

Orange Money : +223 76 17 72 62 / 76 01 18 69 / 74 74 27 61

Badalabougou sur la colline du savoir : Un dépôt d'ordures, une image dégradante pour la capitale

A Badalabougou, au cœur même de la capitale malienne, la « Colline du Savoir » qui abrite plusieurs facultés et instituts d'enseignement supérieur est le théâtre d'un scandale environnemental qui perdure : un immense dépôt d'ordures y brûle à ciel ouvert, dégageant des fumées toxiques et une odeur pestilentielle. Une situation insoutenable pour les étudiants et les riverains, qui en subissent les conséquences au quotidien.



Ce foyer permanent de pollution continue de grossir, en dépit des promesses faites par l'ancien Premier ministre Choguel Maiga d'interdire les dépôts d'ordures finaux dans cette zone emblématique du savoir.

De plusieurs points de Bamako, en particulier depuis les deux ponts, on aperçoit les colonnes de fumée noire s'élevant dans le ciel depuis la Colline du Savoir. Une vision qui ternit gravement l'image de la ville. Les plaintes des étudiants, des enseignants et des résidents se multiplient, mais les autorités semblent sourdes à leurs appels. Ni le ministère de l'Environnement ni celui de l'Enseignement supérieur ne semblent s'emparer de cette urgence.

Pourtant, l'assainissement de Bamako passe nécessairement par la gestion de ces sites de

pollution chronique. La combustion des déchets libère des substances nocives qui exposent les populations à de graves risques sanitaires : maladies respiratoires, infections oculaires, allergies, et autres pathologies liées à la pollution atmosphérique.

L'inaction des acteurs clés, un impératif d'agir

Autrefois très active, l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM) brille aujourd'hui par son absence. Il y a quelques années, des étudiants avaient organisé une action coup de poing en déversant des ordures dans la cour de la mairie de la Commune V, attirant l'attention des autorités. Mais les promesses d'assainissement qui avaient suivi sont restées lettre morte.

Les étudiants et les riverains lancent un appel pressant aux autorités nationales et locales

pour une action immédiate. Il est temps d'éradiquer ce dépôt à ciel ouvert et de mettre en place une véritable politique de gestion des déchets dans cette zone universitaire. Une collecte régulière, un système de tri, un site de traitement adapté, voire un déplacement définitif du dépôt sont des mesures urgentes à envisager.

La Colline du Savoir, qui devrait incarner l'avenir, la recherche et l'espoir, ne peut continuer à être un symbole d'abandon et de pollution. D'autres dépôts comme celui de Lafiabougou « Kilimandjaro », de Niaréla ou de Médina Coura ont été dégagés grâce à une volonté politique forte et à des partenariats efficaces. Il est temps que l'État malien applique la même détermination à Badalabougou.

Mamadou Sidibé
SOURCE : ARC EN CIEL

Affaire des « biens mal acquis » gabonais : Clôture des investigations du juge d'instruction



Quinze ans après le début de l'affaire des « biens mal acquis » gabonais en France en 2010, le juge d'instruction a terminé ses investigations, comme le rapportent des médias français. Désormais, c'est au parquet national financier de décider qui parmi les onze personnes impliquées il souhaite voir traduites en justice et pour quels chefs d'accusation, soulignent nos confrères de RFI.

Parmi les individus concernés par cette enquête, on compte onze descendants de l'ancien président du Gabon, Omar Bongo, parmi lesquels sa fille aînée, Pascaline Bongo. Également mentionnés sont la banque française BNP Paribas, l'ex-miss France Sonia Rolland,

un notaire, un avocat et plusieurs sociétés immobilières, précise le même média.

Les membres de la famille Bongo sont soupçonnés d'avoir acquis de manière frauduleuse un important patrimoine immobilier évalué à 85 millions d'euros, soit près de 56 milliards de Francs CFA, en utilisant des fonds provenant de la corruption, selon les informations recueillies.

William Bourdon, avocat de Transparency International France, partie civile dans cette affaire, considère que la clôture de l'enquête marque une étape cruciale. Il est convaincu qu'un procès aura lieu. En ce qui concerne le président gabonais Ali Bongo, fils d'Omar

Bongo, renversé en août 2023, bien qu'il ne puisse plus se prévaloir de son immunité de chef de l'État, son état de santé précaire ne permettra probablement pas qu'il soit poursuivi, estime William Bourdon, selon les informations rapportées par RFI.

Cette affaire des « biens mal acquis » gabonais a suscité de vives réactions et soulevé des questions importantes sur la lutte contre la corruption et la responsabilité des hauts responsables. La décision du parquet national financier concernant les poursuites à engager marquera une nouvelle étape dans ce dossier complexe et sensible.

Arouna Sidibé

Tricia McLaughlin, département de la sécurité intérieure : “nous offrons aux illégaux de s’auto-expulser”

A la faveur du briefing du Media Hub pour le Département d’Etat américain tenu le 24 mars 2025, la secrétaire adjointe McLaughlin a présenté le nouveau programme “Home” du CBP, qui offre aux immigrants illégaux en situation irrégulière la possibilité de quitter volontairement les Etats-Unis.

L’application CBP Home est dotée d’une fonction de signalement d’auto-expulsion pour les étrangers en situation irrégulière aux Etats-Unis. Le pays a lancé cette application pour offrir aux étrangers un moyen simple de partir et de s’auto-expulser, afin qu’ils puissent toujours avoir la possibilité de revenir légalement et correctement à l’avenir et de vivre le rêve américain. “L’objectif est clair : s’ils ne s’auto-expulsent pas, nous les retrouverons, nous les expulserons et ils ne reviendront pas”, a expliqué Tricia McLaughlin.

Selon elle, l’auto-expulsion est également l’option la plus sûre pour les étrangers en situation irrégulière, tout en préservant nos ressources policières. Non seulement elle est plus sûre, mais elle permet également d’économiser l’argent des contribuables américains et de précieuses ressources du CBP et de l’ICE, qui peuvent ainsi se concentrer sur les étrangers criminels dangereux.

Elle a également révélé une nouvelle fonctionnalité dans l’application CBP Home qui est la possibilité de vérifier le départ. Nous offrons aux étrangers qui choisissent de s’auto-expulser la possibilité d’informer le gouvernement américain de leur départ des Etats-Unis, en leur permettant de fournir des données biographiques issues de leurs passeports ou autres documents de voyage, des photos faciales et des données de géolocalisation pour prouver leur sortie. L’étranger doit se trouver à au moins cinq kilomètres des Etats-Unis pour utiliser cette fonctionnalité. Bien que l’utilisation



de la fonctionnalité de vérification de départ soit facultative, si l’étranger choisit de l’utiliser, il doit soumettre une photo faciale. C’est obligatoire.

“En résumé, l’administration Biden a exploité l’application CBP One pour permettre à plus d’un million d’étrangers d’entrer illégalement

aux Etats-Unis. Le lancement de l’application CBP Home par l’administration Trump rétablit l’intégrité de notre système d’immigration”, a-t-elle conclu.

Ibrahima Ndiaye
Source: Mali Tribune



Grand prix cycliste ortm 2025 : Le vélo, symbole d'unité et de fraternité

Le dimanche 6 avril 2025, les rues de Bamako ont vibré au rythme des pédaliers lors de la première édition du Grand Prix Cycliste ORTM, organisé en collaboration avec la Fédération Malienne de Cyclisme. Placé sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, cet événement s'est tenu sous le thème : « Le vélo, facteur d'intégration et de cohésion sociale ».

Le circuit de 130 kilomètres empruntait des axes emblématiques de la capitale malienne : Boulevard de l'Indépendance, base B, échangeur de la cité administrative, pont Fahd, hôtel

Olympe, Febak, route de l'aéroport, base ex-MINUSMA, rond-point ONAP, Tour de l'Afrique, croisement EOSY, CSCRF quartier Mali, CICB, ENSP, avant de revenir au point de départ pour dix tours, à répéter une deuxième fois.

Au total, 132 coureurs ont pris le départ : 99 du Mali, 25 du Burkina Faso (dont deux femmes) et six du Niger. Une mobilisation remarquable, reflet d'un engagement collectif pour l'intégration régionale.

À l'issue de la course, trois prix AES ont été décernés aux meilleurs coureurs de chaque pays de la confédération. Les trois meilleurs

cyclistes de la compétition ont reçu des trophées et des enveloppes. Le grand vainqueur, Daouda Djiré, du Club Cycliste Airness de Niéna, s'est vu attribuer le premier prix, remis par le Premier ministre lui-même.

Dans un élan de grande fierté, le Chef du Gouvernement a chaleureusement remercié tous les participants, avant de proposer que ce tournoi soit organisé de manière tournante dans les États membres de la Confédération AES, afin d'en accroître la portée et la visibilité.

CCRP



Bélier (21 mars - 19 avril)

En canalisant bien vos émotions et en vous exprimant après une réflexion profonde, vous parviendrez à faire bouger les lignes de manière créative et déterminée.

Vous êtes de nature bienveillante et généreuse et le climat qui règne actuellement vous permet de vous sentir aimé, apprécié à votre juste valeur et de renvoyer spontanément l'ascenseur. Vous êtes heureux, tout le monde vous sourit. Alors, que demander de plus !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez une fâcheuse tendance à idéaliser votre passé, ne restez pas dans cette voie. Attention, des tendances excessives peuvent nuire à l'évolution de vos relations, vous risquez d'aller trop loin.

Votre générosité s'épanouit, vous avez l'art de vous rendre indispensable mais méfiez-vous des excès. L'ambiance vous pousse à vous faire remarquer, autant que ce soit pour de bonnes raisons !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La chaleur de vos relations vous donne l'élan de surmonter vos craintes et vous prouve leur solidité. Cependant, il serait bon de vous octroyer davantage de temps pour vous seul, en toute tranquillité. Accordez-vous une petite pause bien-être.

Aujourd'hui, votre charme sera à son apogée. Vous saurez vous mettre en valeur et user d'une certaine originalité pour briller en société.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous êtes dans la lune et vous semblez totalement déconnecté du présent. Si vous ne souhaitez pas faire de bourdes, concentrez-vous sur les détails pratiques. Vous vous surmenez sans en avoir conscience, il faut ralentir votre tempo ! Aujourd'hui, vous pourriez vous trouver confronté à des problèmes familiaux ou affectifs. Vous voyez les choses telles qu'elles sont dans leur complexité et, bon gré mal gré, vous êtes obligé de prendre d'importantes décisions qui engageront votre avenir.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vos tendances naturelles au plaisir vont prendre beaucoup d'amplitude aujourd'hui. Attention à votre distraction. Vous pouvez vous laisser entraîner à trop parler. Vous y perdriez en vain votre énergie.

Vous aurez besoin de vous démarquer, votre besoin de reconnaissance est votre meilleur moteur aujourd'hui. Vous aurez l'art de simplifier les choses tout en vous affirmant davantage et en prenant des initiatives qui seront favorables.



Vierge (23 août - 23 septembre)

À l'écoute de l'autre, vous saurez embarquer ceux que vous aimez dans votre univers, en prenant des décisions réfléchies.

Ne vous laissez pas entraver par des détails encore secondaires si vous voulez rester efficace. Votre ténacité sera payante si vous jouez plutôt la carte de la créativité, le climat n'est pas propice à la paperasse. Suivez vos bonnes idées !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous avez les idées claires, surtout pour vos projets collectifs. La chance sera avec vous pour toutes sollicitations. Vous ménagez mieux votre monture et la forme revient davantage, continuez à faire des efforts dans ce sens.

Vous avez l'occasion de briller dans le domaine relationnel et de combler vos amis. Votre bonne humeur est communicative. Votre générosité est décuplée. C'est le moment idéal pour profiter de vos proches et vous faire de nouveaux amis.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Quelles que soient vos envies de prendre le large, vous évitez de mettre en danger vos repères et une sécurité nécessaire à votre épanouissement ! Vous saurez ajuster vos priorités et tirer votre épingle du jeu sans trop de frustration.

Il faut prendre le train en marche mais vous détestez suivre des consignes ? un éclat est possible alors avec un supérieur, un aîné ou un représentant de l'Administration. Rappelez-vous du roseau : il plie mais ne rompt point...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagnerez à lâcher prise.

Grâce à un regain d'énergie et d'enthousiasme, vous allez oser de nouvelles approches et vous lancer de nouveaux défis. Vous ne regretterez pas d'avoir fait preuve d'audace car vos paroles comme vos actes vont s'avérer très positifs. Alors, foncez !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez tendance à trop en faire et à être en même temps trop indiscret aux yeux des autres, pensez aussi à vous. Vous ne manquez pas de ressort ! Attention tout de même à ne pas outrepasser vos réserves.

Vous serez moins patient que d'ordinaire dans votre écoute des autres, ne les jugez pas trop vite. Vous êtes plus réceptif au stress environnant, cherchez le calme pour agir au mieux de vos capacités, sans vous entêter sur vos prérogatives. Lâchez du lest si vous devez travailler en équipe.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Il sera difficile de vous pousser à faire quoi que ce soit, tant vous avez envie de profiter de la vie ! Un manque de sommeil se fait sentir, votre organisme vous envoie quelques signaux... Pensez à vous ménager !

Aujourd'hui, vous miserez sur votre bonne humeur pour vous ouvrir aux autres et gagner en popularité. Vous avez bien raison car c'est la meilleure façon pour faire passer vos messages et marquer les esprits. Alors, poursuivez dans ce sens !



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous devez vous reposer et méditer sur une série de choix à faire qui impliquent directement vos relations affectives et professionnelles. Ça vaut la peine de vous poser pour envisager toutes les options et bien vous décider en connaissance de cause.

Misez sur votre charme et votre rayonnement personnel pour faire passer vos messages. Si certains sortent de l'ordinaire, ils devraient cependant plaire et contribuer à renforcer votre capacité à séduire.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1er Forum Économique Régional en Afrique de l'Ouest - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Politique externe de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assani et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Les forces de l'ordre de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchétiq Chaguel!

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assani reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23